

Décision

Générale

colonial

Décision n° 370 est accordé à Abdou Wahied, commis (7e échelon) des Douanes pour compter du 30 mars 1945.

n° 370

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

une prolongation de trois mois de congé de convalescence à solde entière pour en jouir à Ali Sabieh, est accordé à Abdou Wahied, commis (7e échelon) des Douanes pour compter du 30 mars 1945.